

Pâte époxy malléable à 2 composants chargée de fibre de verre.

Son durcissement s'effectue à température ambiante.

Sa consistance permet un mélange facile, soit manuellement, soit grâce à un mélangeur mécanique (agitateur en étoile monté sur une perceuse)

Le durcisseur de couleur bleue permet de visualiser la bonne qualité du mélange.

Epaisseur maximum à déposer est de 25 mm.

Applications :

- Structures de moules
- Boîtes à noyaux
- Négatifs
- Construction de moules
- Modèles de fonderie en fibre de verre de



Propriétés.

| | |
|---|--------|
| Teinte résine : | gris |
| Teinte durcisseur | leu |
| Viscosité du mélange | pâteux |
| Masse volumique kgldm ³ | 1.05 |
| Dureté shore D | 80 |
| Résistance en traction : N /mm ² | 120 |
| Résistance en flexion : N/mm ² | 57 |
| Résistance à la compression : N/mm ² | 82 |
| Tenue en température °C | 70 |

Mis en œuvre :

| | |
|--------------------------------------|--|
| Proportions de mélange : | 100 de résine pour 12 de durcisseur en poids |
| Durée de vie en pot (200 gr à 20 °C) | 60 minutes |
| Démoulage possible à 20-25 °C | 24 heures |

Les composants doit être rebrassées à chaque usage.

Stocker à l'abri de l'humidité à une température comprise entre 18 et 25 °C.

Les présentes informations et les conseils qui vous sont données verbalement ou par écrit dans le cadre de notre assistance technique ou d'essais pratiques, vous sont communiqués au mieux de nos connaissances et n'engagent pas notre responsabilité, même en ce qui concerne d'éventuels droits de tiers en matière de propriété industrielle. Ils ne vous dispensent pas de la nécessité de vérifier sur place si les conseils techniques et les produits fournis conviennent aux procédés et application que vous envisagez. L'application, la mise en œuvre et la transformation des produits fournis, échappent à notre contrôle et relèvent exclusivement de votre responsabilité. La vente de nos produits s'effectue en vertu de nos conditions générales de vente et de livraison. Nos recommandations en matière de sécurité ne vous dispensent pas de l'obligation de déterminer les mesures de sécurité adaptées à vos conditions d'exploitation, que nous ne pouvons prévoir, et de veiller notamment à la qualification professionnelle et à l'information des personnes appelées à utiliser, manipuler ou être en contact avec les produits.